

Afrique

Le continent africain (figure 1), qui se compose de 58 pays et zones (voir tableaux en annexe), possède des écosystèmes très diversifiés. Il regroupe 14 pour cent de la population mondiale. Les forêts en Afrique couvrent 645 millions d'hectares, soit 21,4 pour cent de la surface totale des terres. Les forêts du bassin du Congo constituent la deuxième massif forestier tropical du monde (figure 2).

MOTEURS DU CHANGEMENT

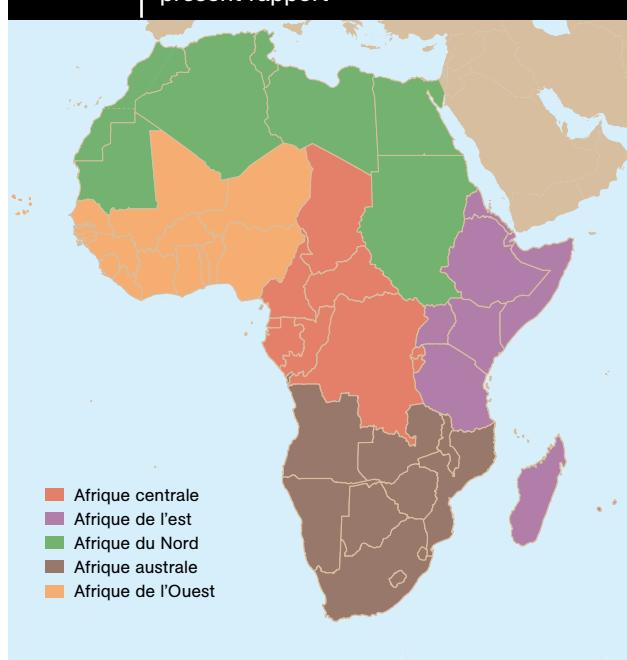
Démographie

La population africaine est passée de 472 millions en 1980 à 943 millions en 2006, et devrait atteindre 1,2 milliard d'ici 2020 (figure 3). Bien que le taux de croissance annuel diminue (de 2,5 pour cent entre 1990 et 2000 à un taux de 2,1 pour cent, selon les prévisions, entre 2010 et 2020), l'augmentation de la population en termes absolus implique une pression supplémentaire sur ses ressources.

L'Afrique s'urbanise rapidement. À l'horizon 2020, environ 48 pour cent de la population totale vivra en milieu urbain. Toutefois, à l'exception de la majeure partie de l'Afrique du Nord, l'Afrique conservera un caractère rural au cours des 10 prochaines années et au-delà. La population rurale devrait augmenter de 94 millions de personnes entre 2005 et 2020.

FIGURE 1

Ventilation sous-régionale utilisée dans le présent rapport



NOTE: Voir le tableau 1 de l'Annexe pour le classement des pays et des territoires par sous-région.

Le VIH/SIDA continuera à peser lourdement sur les ressources humaines et financières d'un certain nombre de pays (encadré 1).

Économie

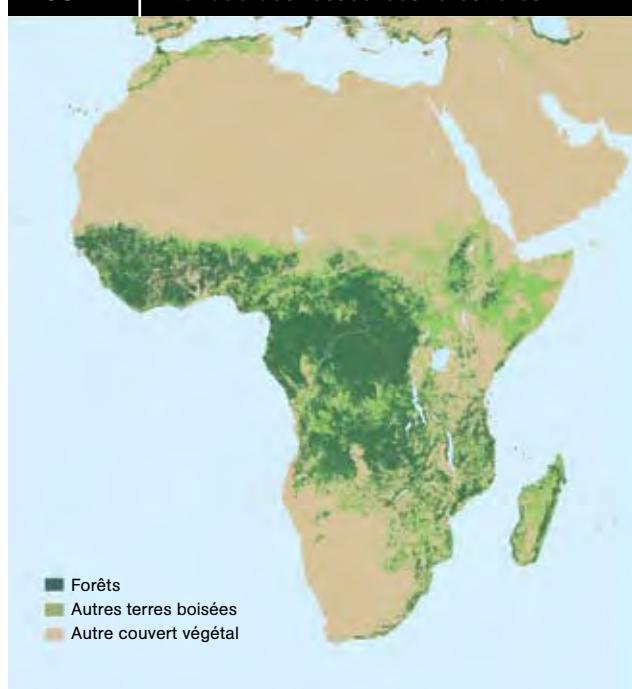
En 2006, l'Afrique assurait environ 2,3 pour cent du PIB mondial. Depuis 2000, la situation économique d'ensemble s'est améliorée. Les taux de croissance du PIB ont augmenté de 2,3 pour cent en moyenne entre 1990 et 1999, pour s'établir à plus de 5 pour cent depuis 2000, allant jusqu'à atteindre 6,2 pour cent en 2007 (FMI, 2008). La hausse des taux de croissance devrait se poursuivre à moyen terme (figure 4). Cependant, malgré l'accélération de la croissance du PIB, l'augmentation des revenus par habitant reste faible, du fait de l'essor démographique (sauf en Afrique du Sud).

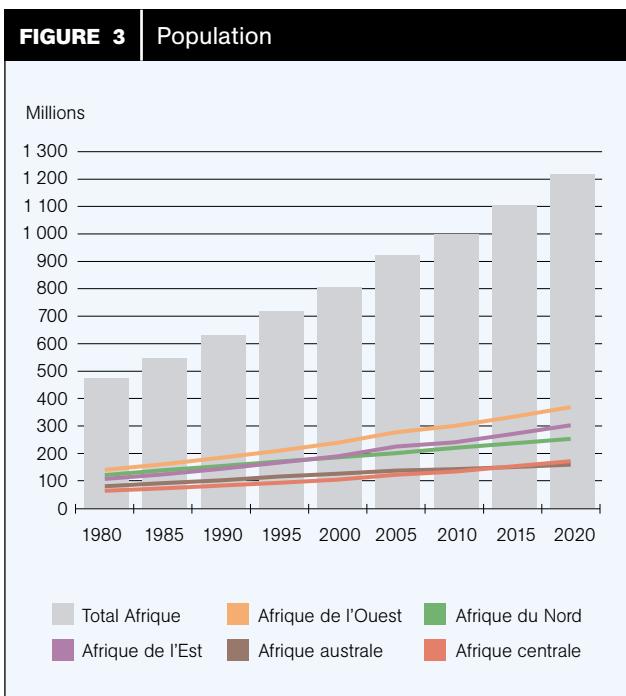
La faiblesse de l'épargne et des investissements nationaux, l'inégalité de la croissance et la répartition inéquitable des revenus demeurent préoccupantes. L'accélération de la croissance récemment enregistrée résulte en partie de la hausse des prix du pétrole et d'autres produits primaires.

La part du secteur agricole dans la valeur ajoutée brute, qui était d'environ 20 pour cent dans les années 90, a été ramenée à 15 pour cent en 2006. L'agriculture, qui représentait 70 pour cent de l'emploi rural en 2005, est toutefois indispensable pour assurer les moyens d'existence de la population. La productivité agricole par habitant est extrêmement faible par

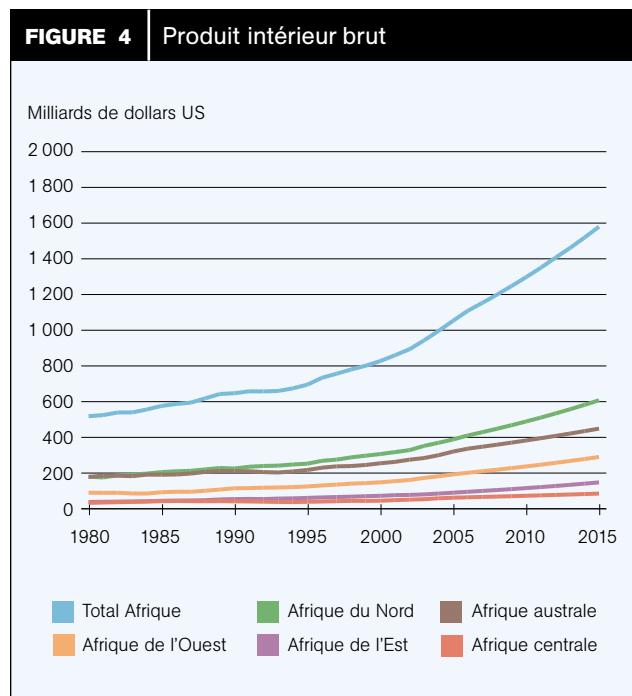
FIGURE 2

Étendue des ressources forestières





SOURCE: ONU, 2008a.



SOURCES: ONU, 2008b; Banque mondiale, 2007a.

ENCADRÉ 1	Incidences du VIH/SIDA
<ul style="list-style-type: none"> Réduction importante des ressources – humaines et financières – qui deviennent insuffisantes pour les investissements à long terme Dépendance accrue à l'égard des produits forestiers, notamment ceux qui sont faciles à collecter Perte des savoirs traditionnels Pénurie de main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée, qui affaiblit la foresterie car elle pénalise tous les secteurs tels que les industries du bois, la recherche, l'éducation, la formation, la vulgarisation et l'administration des forêts Accroissement des coûts pour le secteur industriel du fait de l'absentéisme et des frais engagés pour le traitement de la maladie Réduction des investissements publics dans la foresterie, car la plupart des gouvernements devront consacrer une part plus importante de leurs budgets aux soins de santé et à la lutte contre le VIH/SIDA. 	<p>rapport à d'autres régions et la diminution du revenu agricole a renforcé la dépendance à l'égard des emplois non agricoles, dont la collecte du bois de feu et de produits forestiers non ligneux, et la production de charbon.</p> <p>La croissance économique de l'Afrique depuis 2000 est en grande partie liée à l'exportation de produits primaires vers les économies asiatiques émergentes et cette tendance devrait se poursuivre. Les industries africaines sont en prise à de sérieuses difficultés qui découlent principalement d'une concurrence croissante sur les marchés nationaux et internationaux. Leur participation aux marchés mondiaux devrait continuer à être inégale, du fait de la faiblesse des cadres politiques et institutionnels, de l'insuffisance d'infrastructures et de développement des ressources humaines, du climat d'investissement maussade et du manque de compétitivité. Les marchés africains sont encore peu développés et fragmentés, même si des mécanismes d'intégration régionale et sous-régionale, comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC), commencent à produire des résultats.</p> <h3>Politiques et institutions</h3> <p>La demande de transparence et de bonne gouvernance émanant de la société civile induit de profondes transformations en Afrique. La décentralisation des fonctions d'autorité et les</p>

SOURCE: FAO, 2003a.

TABLE 1

Couvert forestier: superficie et variation

Sous-région	Superficie (1 000 ha)			Variation annuelle (1 000 ha)		Taux de variation annuelle (%)	
	1990	2000	2005	1990-2000	2000-2005	1990-2000	2000-2005
Afrique centrale	248 538	239 433	236 070	-910	-673	-0,37	-0,28
Afrique de l'Est	88 974	80 965	77 109	-801	-771	-0,94	-0,97
Afrique du Nord	84 790	79 526	76 805	-526	-544	-0,64	-0,69
Afrique australe	188 402	176 884	171 116	-1 152	-1 154	-0,63	-0,66
Afrique de l'Ouest	88 656	78 805	74 312	-985	-899	-1,17	-1,17
Total Afrique	699 361	655 613	635 412	-4 375	-4 040	-0,64	-0,62
Monde	4 077 291	3 988 610	3 952 025	-8 868	-7 317	-0,22	-0,18

NOTE: Les chiffres sont arrondis si nécessaire.

SOURCE: FAO, 2006a.

approches participatives en matière de gestion des ressources sont de mieux en mieux acceptées. Dans plusieurs pays toutefois, les conflits mettent à mal le développement social et économique.

La participation des communautés à la gestion des ressources naturelles a une longue histoire en Afrique, et les changements politiques et juridiques introduits ces dernières années ont contribué à accélérer la dévolution de pouvoirs. Le secteur forestier est cependant confronté à certaines difficultés institutionnelles persistantes, dont:

- l'insuffisance de liens intersectoriels avec les secteurs à haute priorité, tels que l'agriculture, l'exploitation minière, le développement industriel et l'énergie qui ont, dans les faits, une plus forte incidence sur les forêts que les politiques forestières;
- le manque de cohérence entre les lois sur l'environnement et celles sur les investissements;
- une gouvernance qui laisse à désirer et la corruption dans certains pays;
- les incertitudes des droits fonciers, l'insuffisance des cadres juridiques et d'autres obstacles au développement d'un secteur privé compétitif;
- la diminution des capacités des organismes forestiers dans les domaines, par exemple, de la recherche, de l'éducation, de la formation et de la vulgarisation.

Sciences et technologies

À l'exception de l'Afrique du Sud et de certains pays d'Afrique du Nord, les progrès scientifiques et technologiques ont été assez lents dans la région, ce qui est dû en grande partie à:

- l'insuffisance des investissements dans l'enseignement des sciences et la recherche;
- la part importante des activités économiques continuant de se dérouler dans le secteur informel, ce qui est un frein à l'investissement dans les innovations;
- l'incapacité de développer et d'utiliser le riche patrimoine de connaissances traditionnelles africaines pour affronter les problèmes contemporains.

En outre, la recherche et l'enquête systématique ne sont généralement pas au cœur de la planification et de l'élaboration des politiques de développement.

La communication mobile et Internet améliorent toutefois l'accès à l'information.

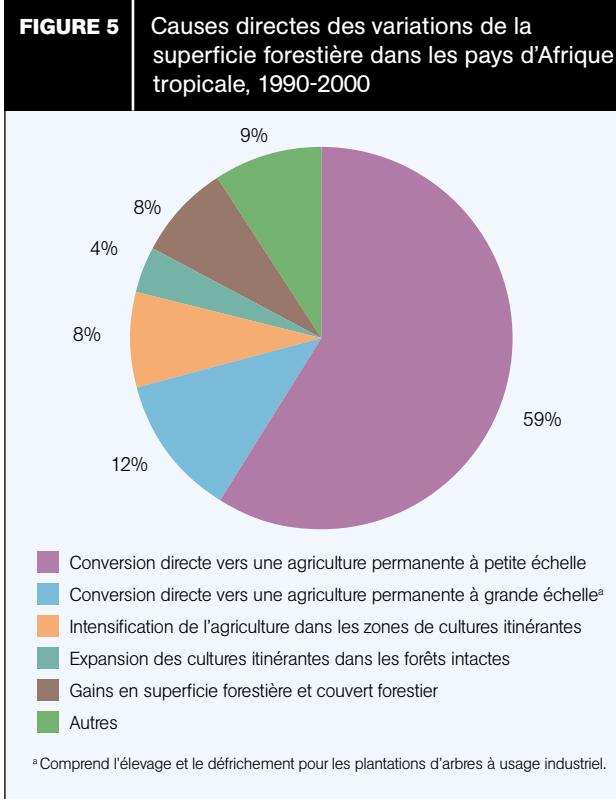
Le secteur forestier reflète la situation générale. Il est indispensable de mettre tout en œuvre pour restructurer le cadre institutionnel afin de renforcer la base scientifique et technologique de la foresterie, faute de quoi des avancées majeures risquent de laisser de côté le secteur forestier africain ou au mieux, de ne bénéficier qu'à un petit segment de la population.

SCÉNARIO GÉNÉRAL

Ce sont les transformations politiques et institutionnelles – les plus incertaines – qui auront la plus forte incidence sur les perspectives du secteur forestier (FAO, 2003a). Une transition majeure – en faveur d'une gestion équilibrée et équitable des ressources naturelles – sera fonction: de l'amélioration de l'efficience et de la redévabilité du secteur public; du renforcement de l'inclusivité, de la compétitivité et de la transparence des institutions de marché; et de la capacité du secteur informel (c'est-à-dire des dispositions prises en dehors des domaines publics et commerciaux) à offrir aux plus pauvres des possibilités d'améliorer leurs moyens d'existence, en particulier lorsque le secteur formel n'en propose pas. Des progrès sont enregistrés dans ce sens, mais il faudra redoubler d'efforts pour qu'un réel renversement se produise avant 2020. Dans la quasi-totalité des cas, il semble plus probable que la voie de développement choisie, qui est celle du «statut quo», sera maintenue.

PERSPECTIVES**Superficie forestière**

Même si l'Afrique ne représente que 16 pour cent de la superficie forestière mondiale, le continent a perdu environ 4 millions d'hectares de forêt par an de 2000 à 2005, ce qui représente près d'un tiers de la superficie déboisée dans le monde (tableau 1). La majeure partie des pertes de forêts concerne les pays où la superficie forestière est relativement importante. À ce jour, la conversion de zones forestières en zones d'agriculture permanente à petite échelle est le principal facteur des pertes de forêts africaines (figure 5), mais les investissements vers l'agriculture à grande échelle pourraient devenir l'un des principaux facteurs de déforestation à l'avenir.



SOURCE: FAO, 2001.

Les pertes de forêts devraient se poursuivre au rythme actuel. La demande croissante de denrées alimentaires et d'énergie ainsi que la hausse de leurs prix agravera la situation, notamment à mesure que l'augmentation des investissements dans les infrastructures ouvre de nouveaux territoires. Le changement climatique aura également des retombées: la fréquence accrue des sécheresses, la diminution des ressources en eau et les inondations pèsent lourdement sur les dispositifs d'adaptation aux niveaux local et national et compromettent les efforts de gestion durable des forêts.

Les projections par sous-région sont les suivantes:

- dans le nord de l'Afrique, l'amélioration de la situation économique contribuera à atténuer la pression sur les forêts et à inverser la tendance antérieure au déboisement, notamment au Soudan. Toutefois, des investissements extérieurs en faveur de l'agriculture industrielle, motivés par des prix alimentaires élevés, risquent d'avoir un effet préjudiciable sur les forêts;
- en Afrique de l'Est et en Afrique australe, il est possible que la superficie forestière se réduise davantage en raison des fortes densités de population et de la dépendance élevée à l'égard de la terre, conjuguée aux conflits relatifs à l'utilisation des terres et aux possibilités limitées de diversification économique;
- en Afrique centrale, les faibles densités de population, l'existence de vastes étendues de terre et l'amélioration de l'accès pourraient encourager la conversion de zones boisées en zones d'agriculture commerciale et de subsistance. L'amélioration des possibilités de vente d'essences forestières moins commerciales conduira sans doute à une exploitation forestière non durable,

compte tenu notamment du manque de vigueur des politiques et des institutions;

- en Afrique de l'Ouest, la poussée croissante et rapide de la demande de bois de feu en milieu urbain et l'augmentation de la demande de terres agricoles tendra à se traduire par une perte continue de couvert forestier.

Gestion forestière

Les forêts naturelles restent la première source d'approvisionnement en bois. L'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT, 2006) a constaté qu'une gestion durable n'était appliquée que dans 6 pour cent environ des forêts tropicales de production faisant partie du domaine forestier permanent des 10 États africains qui en sont membres. Les codes visant à réduire l'impact des systèmes d'exploitation forestière ne sont pas encore largement mis en œuvre et les investissements destinés à la remise en état des zones exploitées sont négligeables.

Les préoccupations de la communauté internationale relatives à l'approvisionnement en bois provenant de zones gérées de manière durable encouragent l'adoption d'une certification forestière en Afrique. La portée de cette certification reste toutefois limitée car les coûts de transaction sont élevés

Compte tenu de la probabilité du scénario de «status quo», on s'attend à ce que les progrès accomplis en vue de la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts soient lents, ce qui est en grande partie attribuable aux facteurs suivants:

- un climat d'investissement généralement défavorable;
- de graves difficultés institutionnelles, financières et techniques entravant la capacité des administrations forestières à gérer les concessions d'exploitation qui se sont multipliées si rapidement que les instances publiques n'arrivent pas à faire appliquer les lois et les réglementations, ni collecter pleinement les revenus potentiels;
- les activités illicites et la corruption;
- l'existence de politiques générales et de contraintes institutionnelles, techniques et économiques limitant une plus large adoption du modèle de gestion forestière communautaire ainsi que la tendance à ne céder que des forêts dégradées aux communautés locales qui n'ont pas la capacité d'investir pour les remettre en état.

Tous ces facteurs concourent à une exploitation non durable des forêts. En fonction du développement des capacités des communautés, certains progrès devraient être enregistrés dans la gestion durable des savanes boisées, en particulier en Afrique de l'Est et en Afrique australe; ces

ENCADRÉ 2

Certification des forêts en Afrique

Sur les 306 millions d'hectares des forêts certifiées dans le monde (juin 2007), l'Afrique représente près de 3 millions d'hectares (environ 1 pour cent). La plupart des forêts d'Afrique sont des forêts plantées, dont près de la moitié sont en Afrique du Sud.

SOURCE: OIBT, 2008.

progrès risquent néanmoins d'être limités par les faibles revenus issus de ces forêts.

L'Afrique, avec une superficie d'environ 14,8 millions d'hectares de forêts plantées (FAO, 2006b), ne représente qu'approximativement 5 pour cent du total mondial. Sur ce chiffre, près de 3 millions d'hectares ont été plantés à des fins de protection, le reste étant destiné à la production de bois et de produits forestiers non ligneux (comme la gomme arabique). Dans presque toute l'Afrique, le bois est extrait de forêts naturelles; les pays dont le couvert forestier est assez peu abondant (Algérie, Maroc, Nigéria, Afrique du Sud et Soudan) ont en général investi dans les plantations forestières. Le rythme annuel de plantation en Afrique de 1990 à 2005 a été estimé à environ 70 000 ha, soit moins de 2 pour cent du boisement mondial. Dans plusieurs pays, la superficie des forêts plantées a régressé ces dernières années.

Hormis en Afrique du Sud, la quasi-totalité des plantations forestières ont été réalisées et gérées par les organismes forestiers publics. L'expansion des plantations et leur gestion intensive en vue de développer leur potentiel de production sera en grande partie fonction de leur rentabilité telle que perçue par le secteur privé, en tenant compte de la demande mondiale de produits ligneux. Dans certains pays, il sera nécessaire d'améliorer sensiblement le cadre politique et institutionnel, y compris la propriété foncière, pour que ce potentiel se concrétise.

La augmentation de la demande de bois a encouragé l'agroforesterie dans la majeure partie des pays, et les arbres

hors forêts sont devenus une source de plus en plus importante de bois d'œuvre et de bois de feu (encadré 3). Cette tendance devrait s'intensifier au cours des prochaines années. Le potentiel de l'agroforesterie à satisfaire les besoins en bois rond industriel et les difficultés d'obtenir des terres pour établir des plantations forestières ont conduit les industries à conclure des partenariats avec les communautés, comme en Afrique du Sud. Une amélioration de l'accès à la terre et l'adoption d'un cadre législatif permettant de créer des conditions favorables pourraient fortement encourager la plantation d'arbres sur les exploitations agricoles, comme cela se produit déjà dans de nombreux pays (Ghana, Kenya, Ouganda).

Produits ligneux: production, consommation et commerce

L'Afrique a assuré 19 pour cent de la production mondiale de bois rond en 2006. La production de bois rond a légèrement augmenté entre 1995 et 2006, passant de 568 à 658 millions de mètres cubes, ce qui correspond approximativement à l'évolution de la superficie boisée. Le bois de feu représente toutefois environ 90 pour cent de la production de bois rond. Plus le degré de transformation est élevé, plus faible est la part de la contribution de l'Afrique. Ainsi, alors que l'Afrique participe pour plus d'un quart à la production mondiale de bois de feu, sa part dans la production d'autres produits ligneux est très faible (tableau 2).

En 2006, l'Afrique du Sud a produit près de 20 pour cent du bois rond industriel de l'Afrique et le bois a été essentiellement extrait de forêts plantées. Le Nigéria, pour sa part, en a produit 13 pour cent.

L'Afrique septentrionale, qui dispose de peu de forêts, par ailleurs peu productives, assure moins de 6 pour cent de la production totale de bois rond industriel de l'Afrique; cette région est donc fortement tributaire des importations.

La production de bois rond industriel provenant de forêts naturelles a baissé dans presque tous les pays d'Afrique de l'Ouest et progressé dans les pays d'Afrique centrale (Cameroun, Gabon et République démocratique du Congo), ce qui est lié à l'octroi de vastes concessions.

Certains pays ont imposé des restrictions à l'exportation de grumes afin de promouvoir leur transformation sur le territoire national, ce qui n'a toutefois pas nécessairement donné les résultats escomptés en terme de valeur ajoutée. Au mieux, cette démarche a encouragé quelques investissements dans les activités de première transformation du bois.

La valeur ajoutée brute a enregistré une hausse d'environ 12 milliards d'USD en 2000, pour s'établir à 14 milliards d'USD en 2006 (figure 6). Les augmentations

ENCADRÉ 3	Arbres hors forêt
<p>Les arbres cultivés dans des exploitations agricoles, sur des parcelles boisées ou des terrains communaux sont une source importante de bois et d'autres produits. Dans les pays ouest-africains situés en zones humides comme le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda, les arbres cultivés dans des jardins familiaux satisfont à l'essentiel des besoins des ménages en matière de bois de feu et de bois d'œuvre. Dans la plupart des systèmes de culture de rente, les arbres sont cultivés pour l'ombre voire pour le bois, comme le <i>Grevillea robusta</i> dans les plantations de thé du Kenya. Au Soudan, l'<i>Acacia senegal</i>, source de gomme arabique, est largement cultivé dans les systèmes agroforestiers, mais certaines exploitations mécanisées le cultivent également à grande échelle depuis plusieurs années.</p> <p>SOURCE: FAO, 2003a.</p>	

TABLEAU 2
Production de produits ligneux, 2006

Produit	Monde	Afrique	Part (%)
Bois rond industriel (<i>millions de m³</i>)	1 635	69,0	4
Bois scié (<i>millions de m³</i>)	424	8,3	2
Panneaux dérivés du bois (<i>millions de m³</i>)	262	2,5	1
Pâte à papier (<i>millions de tonnes</i>)	195	3,9	2
Papiers et cartons (<i>millions de tonnes</i>)	364	2,9	1
Bois de feu (<i>millions de m³</i>)	1 871	589,0	46

SOURCE: FAO, 2008a.

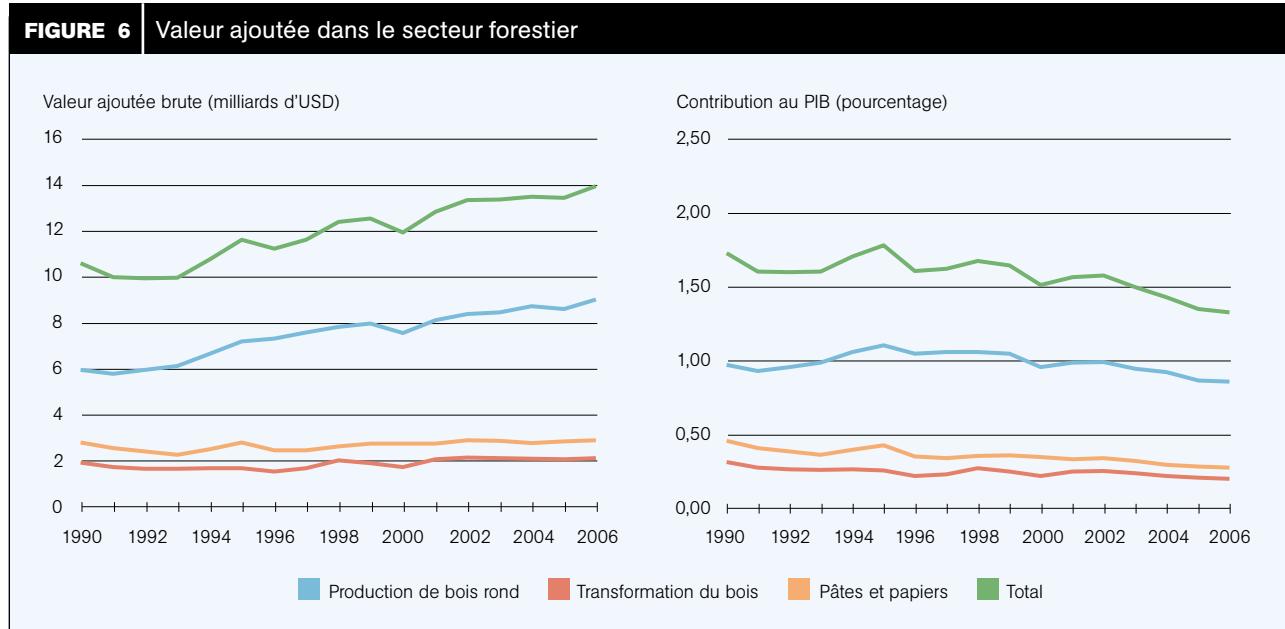
concernent entièrement la production de bois rond; la valeur ajoutée dans la transformation du bois et dans le secteur de production du papier et du carton a stagné.

La production de bois rond industriel devrait croître au cours des deux prochaines décennies (tableau 3) et certaines transformations sous-régionales seront renforcées. La part de l'Afrique australe dans la production de bois rond industriel (qui est essentiellement attribuée à l'Afrique du Sud) devrait progresser, compte tenu de l'intensification possible de l'exploitation (notamment en Angola et au Mozambique). La production devrait connaître une légère hausse en Afrique de l'Ouest et en Afrique septentrionale, mais flétrir en Afrique de l'Est. L'Afrique centrale émerge en tant que l'un des premiers

producteurs de bois rond industriel. La concrétisation de la demande potentielle sera déterminée par la hausse des revenus et le développement social et économique global.

La part de l'Afrique dans le commerce international des produits ligneux est extrêmement faible (tableau 4) et axée sur la production de produits à faible valeur ajoutée (sauf en Afrique du Sud). Les échanges intrarégionaux de produits ligneux manquent également de dynamisme. Entre 1980 et 2006, le montant des exportations des produits ligneux en Afrique est passé, au total, de 1,6 milliard d'USD à 4 milliards d'USD tandis que sa part dans le total mondial (qui dépasse aujourd'hui 200 milliards d'USD) a diminué. La réalisation du potentiel de l'Afrique dans l'industrie du

FIGURE 6 Valeur ajoutée dans le secteur forestier



NOTE: Les variations de la valeur ajoutée sont exprimées en valeur réelle (c'est-à-dire corrigées de l'inflation).

SOURCE: FAO, 2008b.

TABLEAU 3

Production et consommation de produits ligneux, 2000–2020

Année	Bois rond industriel (millions de m ³)		Bois scié (millions de m ³)		Panneaux dérivés du bois (millions de m ³)		Papiers et cartons (millions de tonnes)	
	Production	Consommation	Production	Consommation	Production	Consommation	Production	Consommation
2000	69	64	8	11	2	2	4	5
2005	72	68	9	12	3	3	5	7
2010	81	77	10	15	3	4	7	10
2020	93	88	11	19	4	4	9	14

SOURCE: FAO, 2008c.

TABLEAU 4

Part de l'Afrique dans le commerce des produits ligneux, 2006

Produit	Part des importations en % dans la valeur des importations mondiales	Part des exportations en % dans la valeur des exportations mondiales	Part des importations en % dans la consommation en Afrique	Part des exportations en % dans la production en Afrique
Bois rond industriel	0,7	8,4	1,0	6,0
Bois scié	3,3	3,0	45,0	23,0
Panneaux dérivés du bois	1,4	1,9	45,0	37,0
Pâte à papier	0,8	1,0	26,0	36,0
Papiers et cartons	2,5	0,6	51,0	12,0

SOURCE: FAO, 2008a.

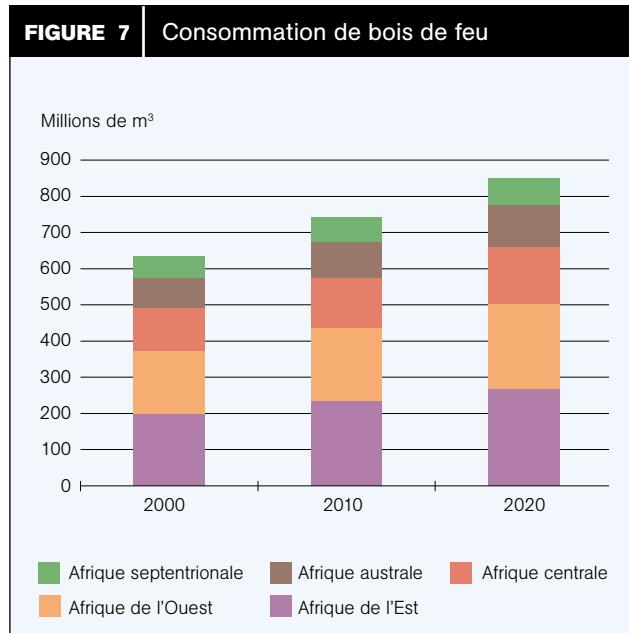
bois est conditionnée par l'instauration d'un environnement politique et institutionnel porteur et par le renforcement de la compétitivité.

Bois de feu

Les sources d'énergie traditionnelles (principalement tirées de la biomasse) dominent le secteur énergétique, en particulier en Afrique subsaharienne, où seulement 7,5 pour cent de la population rurale a accès à l'électricité (Conseil mondial de l'énergie, 2005). Étant donné que les revenus des ménages restent peu importants, tout comme les investissements en faveur d'autres solutions, il est probable que le bois continuera d'être une source d'énergie importante en Afrique au cours des prochaines décennies (FAO, 2008d). Les prévisions de 2001 laissaient entrevoir une augmentation de 34 pour cent de la consommation de bois de feu, entre 2000 et 2020 (figure 7), mais elle pourrait être encore plus importante en raison de l'escalade des prix des carburants ces deux dernières années. La part du bois de feu dans l'approvisionnement énergétique total risque de flétrir, mais le nombre absolu de personnes tributaires de la dendroénergie devrait augmenter (FAO, 2008d).

Même si l'offre et la demande cumulées de bois de feu s'équilibrent, certaines zones accusent un déficit aigu, ayant pour conséquence des déboisements non viables, en particulier en périphérie des centres urbains. La plupart des pays ont tenté d'une part d'améliorer l'approvisionnement en renforçant la gestion des forêts et des zones boisées et en établissant des plantations de bois de feu, et d'autre part, de diminuer la demande en faisant la promotion d'instruments de cuisson plus efficaces et de carburants de rechange.

Le nouvel intérêt mondial suscité par les biocarburants à la suite de la hausse des prix des combustibles fossiles a accru les investissements consacrés à des solutions de rechange au pétrole, comme la culture du *Jatropha*. On ne sait pas si ces investissements permettront de régler à long terme les problèmes énergétiques de l'Afrique et on commence à s'inquiéter des effets négatifs de la production des biocarburants sur la sécurité alimentaire.



SOURCE: FAO, 2003b.

Produits forestiers non ligneux

Les PFNL africains (gommes et résines, miel sauvage et cire d'abeille, teintures et tanins, bambou et rotin, gibier, fourrages et un nombre important de plantes médicinales) sont largement utilisés comme produits de subsistance ou échangés de manière informelle. Leur contribution aux moyens d'existence et leur importance au niveau local dépassent de loin ce qui peut être déduit des statistiques officielles (Shackleton, Shanley et Ndoye, 2007).

Du fait du renforcement des possibilités de commerce local, régional et international, des changements considérables se produisent dans le secteur des PFNL en Afrique. Les gouvernements africains multiplient les politiques et les lois en vue de formaliser les chaînes de valeur de ces produits. Il est important de noter l'émergence de marchés d'*«alimentation ethnique»*, de plantes médicinales et de produits naturels ou biologiques, comme le miel, la cire d'abeille et le beurre de karité (encadré 4). Plusieurs produits échangés aux niveaux national et international couvrent à la fois les secteurs formel et informel. Les activités de récolte des produits sauvages, par exemple, font partie du secteur informel tandis que leur transformation et leur vente s'inscrivent dans le secteur formel.

Compte tenu du large éventail des produits et de leurs utilisations finales, il est difficile de faire des prévisions applicables aux différents cas, mais on peut anticiper:

- une consommation de subsistance de la majeure partie des produits, accompagnée d'une attention insuffisante accordée à la gestion des ressources;
- une surexploitation et un épuisement de certaines ressources forestières sauvages récoltées à des fins commerciales;

ENCADRÉ 4	Produits cosmétiques à base de beurre de karité
<p>Des cosmétiques comme les huiles, crèmes et colorants représentent l'un des nouveaux marchés mondiaux les plus dynamiques pour les produits forestiers non ligneux. Le beurre de karité, issu du fruit de l'arbre à beurre (<i>Butyrospermum parkii</i> ou <i>Vitellaria paradoxa</i>) et couramment désigné sous le nom de karité, est un ingrédient très répandu dans les soins dermatologiques. L'arbre à beurre ne pousse que dans la ceinture du Sahel africain. Selon des estimations, 3 millions de femmes rurales africaines sont employées dans l'exportation des produits du karité, qui ont atteint 100 millions d'USD en 2007-2008. Au Burkina Faso, le karité est le deuxième poste d'exportation après le coton, et plusieurs projets visent à développer le secteur. Le Projet Karité du Burkina Faso, par exemple, coordonne des associations de femmes locales qui collectent et traitent les noix de karité et le karité pour les marchés internationaux. Les femmes gèrent leurs propres activités dans le cadre du «commerce équitable» et la plupart des entreprises des petits villages, appuyées par TREE AID au Burkina Faso, exploitent le karité.</p>	

SOURCES: FAO, 2007a; USAID, 2008.

- une pression supplémentaire exercée sur les ressources en gibier due à l'augmentation de la population;
- une domestication, une culture et une transformation commerciales d'un petit nombre de produits par des entrepreneurs ou des communautés locales;
- une demande croissante émanant des marchés de niche pour des produits certifiés et des produits du commerce équitable (Welford et Le Breton, 2008).

Services environnementaux procurés par la forêt

Dans le cadre d'un scénario de «status quo», la perte de biodiversité forestière risque de perdurer. Les efforts entrepris pour changer radicalement la situation doivent s'inspirer de la réussite des initiatives de gestion communautaire, telles que le programme de gestion des ressources autochtones des zones communales (CAMPFIRE) mis en place au Zimbabwe (Frost et Bond, 2008). Il convient également de traiter de la conservation de la biodiversité hors des aires protégées et d'intégrer cette question dans les principales activités économiques.

La superficie des aires protégées avoisine aujourd'hui 320 millions d'hectares (11 pour cent de la surface des terres de la région), mais les investissements et les dotations en personnel de gestion des parcs en Afrique demeurent les plus faibles au monde. Les principales difficultés de gestion des aires protégées tiennent, entre autres, à l'intensification des conflits entre l'être humain et la faune et la flore sauvages (FAO, 2008e) et des litiges relatifs aux ressources et à l'utilisation, qui empêtent souvent en cas de sécheresse. Au Kenya, en République-Unie de Tanzanie et au Zimbabwe, par exemple, les communautés locales participent à la gestion des aires protégées ou à la création de services touristiques en échange d'une part du revenu. La possibilité de louer des aires protégées pour en assurer la gestion n'est pas encore une pratique courante en Afrique.

Le changement climatique aura de profondes répercussions sur les économies et le secteur forestier en Afrique. Le Mécanisme de développement propre (MDP) prévu par le Protocole de Kyoto et les récentes mesures visant à réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts créent de nouvelles opportunités de financement. Jusqu'à présent, l'Afrique n'a guère bénéficié de ce mécanisme ou des marchés volontaires du carbone (encadré 5). Des efforts vigoureux sont donc nécessaires pour remédier à l'insuffisance des capacités techniques et aux contraintes d'ordre politique et institutionnel si l'on veut que la région tire parti des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts.

La pénurie aiguë d'eau touche les zones tant rurales qu'urbaines dans plusieurs pays africains et le problème devrait s'aggraver sous l'effet de la poussée de la demande. L'aménagement inadéquat des bassins versants s'est soldé par de graves problèmes d'envasement et a diminué la capacité de stockage de nombreux réservoirs. Les tentatives d'aménagement des bassins versants se heurtent souvent à la fragmentation des responsabilités et à des conflits d'utilisation, surtout dans le cas des bassins versants transfrontières de la région. Il conviendrait avant tout d'appliquer une gestion intégrée des terres et de prendre des mesures institutionnelles pour associer les usagers des terres en amont et les usagers de l'eau en aval.

ENCADRÉ 5	Marchés du carbone en Afrique: un aperçu
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre total de projets mondiaux enregistrés au titre du Mécanisme pour un développement propre au 30 avril 2008: 1 068 • Projets au titre du Mécanisme pour un développement propre en Afrique: 25 (2,3 pour cent du total), dont la plupart en Afrique du Sud (où les capacités institutionnelles sont relativement bien développées) • Projets approuvés de boisement/reboisement en Afrique: aucun (dans le monde: un [en Chine]) • Part de l'Afrique dans les marchés volontaires du carbone: 2 pour cent du volume négocié en 2007, dont les crédits ayant le prix le plus élevé à cause de l'importance des coûts de transaction • Part de l'Afrique dans les marchés volontaires du carbone dans les domaines de l'utilisation des terres, du changement d'utilisation des terres et de la foresterie en 2007: 5 pour cent du total mondial 	

SOURCE: Hamilton *et al.*, 2008.

L'adoption d'une approche axée sur le marché pour les services relatifs aux bassins versants commence juste à susciter un certain intérêt. Deux programmes de paiement des services environnementaux (PSE) dans les bassins versants ont été mis en œuvre dans la région et tous deux concernent l'Afrique du Sud; aucun des deux n'est toutefois strictement fondé sur le marché puisqu'ils reposent sur les recettes fiscales générales. L'incapacité des usagers à payer pour les services fournis par les bassins versants, les coûts de transaction élevés et les faiblesses institutionnelles (Dillaha *et al.*, 2007) sont les principaux obstacles à l'exécution de ce type de programmes.

La désertification et la dégradation des terres affectent la plupart des pays africains et ces phénomènes devraient s'aggraver en raison du changement climatique, de l'expansion des pâturages et de l'augmentation de la pression exercée pour cultiver des terres marginales. Les arbres et arbustes plantés comme brise-vent ou rideaux-abris protègent les terres et les infrastructures agricoles. Pour lutter contre la désertification et la dégradation des terres, il est indispensable d'adopter une approche intégrée englobant l'agriculture, l'élevage et la forêt, comme cela a été réalisé dans le cadre de projets régionaux et sous-régionaux, tels que l'Initiative de la grande muraille verte au Sahara (voir UNU, 2007) et le partenariat TerrAfrique (TerrAfrique, 2006). Presque tous les pays de la région ont adhéré à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et mis en œuvre des plans d'action nationaux (souvent avec l'aide d'organismes extérieurs). Les difficultés d'ordre économique et institutionnel limitent toutefois la capacité des instances publiques, du secteur privé et des communautés à relever systématiquement les défis.

Le tourisme vert et l'émergence des activités écotouristiques proposées par le secteur privé et les communautés, dans le cadre essentiellement d'aires protégées, contribuent de manière significative aux économies africaines. La riche diversité de la faune et de la

flore sauvages est l'une des principales sources de revenus et d'emplois. L'Afrique détient un potentiel considérable pour tirer avantage du développement du tourisme mondial. Cependant, la tendance générale à la déforestation et à la dégradation des forêts réduit les services environnementaux procurés par les forêts. Le renforcement de la sensibilisation aux services environnementaux fournis par les forêts africaines pourrait influer sur leur conservation, mais tout dépendra du prix à payer.

RÉSUMÉ

La situation forestière en Afrique présente d'immenses défis, qui traduisent la faiblesse des revenus, le manque de vigueur des politiques et l'insuffisance du développement institutionnel. Les exemples de réussite existent, mais sont isolés en raison de la persistance de carences économiques et institutionnelles de base. Les contraintes sont les suivantes:

- une forte dépendance à l'égard de la terre et des ressources naturelles, et l'insuffisance des investissements en faveur du développement des ressources humaines, des compétences et des infrastructures;
- le manque d'activités économiques à forte valeur ajoutée, y compris dans le secteur forestier;
- l'importance considérable du secteur informel résultant des carences du secteur public et des mécanismes commerciaux.

Pour freiner l'épuisement des ressources forestières, il faudrait se concentrer sur les produits et services uniques pour lesquels il existe une demande à l'échelle locale et mondiale et renforcer les institutions locales. Les efforts allant dans ce sens doivent se fonder sur l'expérience réussie de la gestion communautaire durable des ressources intégrant l'agriculture, la forêt et l'élevage, et tirer parti des connaissances locales. L'augmentation de la demande pour les services environnementaux, en particulier dans les domaines de la biodiversité et de la fixation du carbone, offre une opportunité exceptionnelle à l'Afrique.